

DEPARTEMENT
OISE
CANTON
THOUROTTE
COMMUNE
RIBECOURT-DRESLINCOURT

REPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTE – ÉGALITE – FRATERNITE

770

ARRETE DU PRESIDENT
CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE

N° 2025-272

NOMINATION DE NOUVEAUX MANDATAIRES SUPPLEANTS
A LA REGIE DE RECETTES ET D'AVANCES DU CCAS
N° 537015

Nous, **Jean-Guy LETOFFE**, Président du Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Ribécourt-Dreslincourt ;

Vu l'arrêté n°2024-297 du 04/12/2024 instituant une régie de recettes et d'avances auprès du CCAS ;

Vu l'arrêté n°2025-212 du 30/09/2025 portant renouvellement de nomination d'un régisseur intérimaire ;

Vu la délibération n°2025-079 en date du 30/06/2025 portant modification du RIFSEEP ;

Vu l'avis conforme du comptable public assignataire en date du 17/12/2025 ;

ARRETONS :

Article 1: A compter du 17/12/2025, l'article 2 de l'arrêté n°2025-212 du 30/09/2025 est modifié comme suit :

Article 2: En cas d'absence pour maladie, congé ou tout autre empêchement exceptionnel, Madame Amélie DUMANGE sera remplacée par les mandataires suppléantes suivantes :

- Madame Stéphanie BOCHU,
- Madame Cécile DEFLANDRE,
- Madame Cécile BOITELLE.

Article 3: Les autres dispositions de l'arrêté n°2025-112 du 30/09/2025 demeurent inchangées.

Article 4: Le présent arrêté sera notifié à chacun des régisseurs et ampliation sera transmise au Service de Gestion Comptable de COMPIEGNE.

Ribécourt-Dreslincourt, le 17/12/2025

Jean-Guy, LETOFFE

Président

771

Mme Cécile DEFLANDRE

Mandataire suppléant

(précédée de la formule manuscrite « Vu pour acceptation »)

Vu pour acceptation

Deflandre

Mme Cécile BOITELLE

Mandataire suppléant

(précédée de la formule manuscrite « Vu pour acceptation »)

Vu pour acceptation

Boitel